



N°01 | Saison 2026-2027 | 23 juin 2026

BULLETIN HEBDOMADAIRE

SECRÉTARIAT

Notes eFFBB

Les dernières notes de la FFBB transmises via eFFBB et à destination des clubs :

- [Informations sur les engagements en Championnats de France - Saison 26-27.pdf](#)

Appel à projets « PST AURA »

Doté d'une enveloppe de 640 000 euros, l'appel à projets « Sport en Auvergne Rhône Alpes » est à destination des porteurs de projet qui utilisent le sport comme un levier sociétal.

[Règlement appel à projets.](#)

L'appel s'articule autour de deux axes :

1. Politiques publiques du sport : Sport et handicap, féminisation, sport santé (santé mentale incluse), et insertion sociale en territoires carencés.
2. Prévention des violences : Actions de sensibilisation et formation.

Les demandes de subvention doivent être déposées sur LeCompteAsso (code 102) au plus tard le 19 juillet 2026 en y joignant obligatoirement la [fiche de description du projet](#).

Votre contact : drajes-sport-ans@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

Renouvellement d'affiliation 2026/2027

Les associations doivent réaliser leur renouvellement d'affiliation directement sur FBI, à partir de l'onglet disponible dans « Organismes ». Cette opération doit s'effectuer **avant le 1^{er} juillet 2026** pour la saison 2026/2027. L'association vérifie et complète, le cas échéant, les informations demandées dans le formulaire.

À compter du 1^{er} juillet 2026, le renouvellement d'affiliation dématérialisé sera clôturé. Les associations n'ayant pas effectué leur renouvellement dans les délais devront alors se rapprocher de la Fédération afin d'engager une procédure de renouvellement d'affiliation non dématérialisée ("papier"), nécessitant l'édition et la transmission du formulaire correspondant et la validation fédérale de la réaffiliation.

Pour déclencher la génération des licences du club, le président doit impérativement rattacher sa licence (ou sa préinscription) lors du renouvellement d'affiliation.



Pour le Comité de l'Isère, le paiement du renouvellement d'affiliation n'est pas dématérialisé, il conviendra de faire parvenir les sommes dues au comité **après réception de la facture correspondante.**

Nous vous informons que vous pouvez procéder à votre réaffiliation avant la tenue de votre Assemblée Générale. Toute mise à jour concernant la composition de votre bureau pourra être effectuée à postériori.

Clubs non-réaffiliés pour la saison 2026-2027 au 23-06-2026 :

N°Club	Club
ARA0038008	AS RHODANIENNE
ARA0038010	BASKET PAYS D'ALLEVARD
ARA0038016	BASKET SAINT MARCELLIN
ARA0038018	GRESIVAUDAN BASKET CLUB
ARA0038027	TERRES FROIDES BASKET
ARA0038032	UJ BASKET MONSTEROUX MILIEU
ARA0038033	BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY
ARA0038042	US SASSENAGEOISE
ARA0038046	BC SAINT CLAIR SUR GALAURE
ARA0038048	UNION SPORTIVE VALDAINOISE
ARA0038049	AVENIR BASKET HILAIROIS
ARA0038057	BC LA TRONCHE MEYLAN
ARA0038071	BASKET NORD ISERE
ARA0038077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU
ARA0038083	BASKET CLUB BEAUVOIR DE MARC
ARA0038087	BASKET CLUB NIVOLAS
ARA0038101	US BASKET BEAUREPAIRE
ARA0038105	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU
ARA0038114	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU
ARA0038119	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE
ARA0038126	BASKET CLUB EYZIN PINET
ARA0038127	ROMANCHE BASKET
ARA0038133	AS ST GEORGES ESPERANCHE
ARA0038148	BASKET 2 ALPES

Renseignements Généraux – saison 2026/2027

Nous remercions chaque club de bien vouloir remplir [le formulaire des renseignements généraux](#) **avant le 12 juillet 2026** afin que le Comité dispose des coordonnées à jour des différents interlocuteurs du club :

- Président(e)
- Trésorier(e)
- Correspondant(e)
- Référent(e) licences
- Référent(e) technique
- Référent(e) arbitres
- Référent(e) 3x3

Par défaut, les informations générales seront adressées sur les adresses mails des correspondant(e)s et des président(e)s.



Des informations seront également communiquées à travers la communauté WhatsApp du Comité, sous réserve de l'accord des personnes concernées (à préciser dans le présent formulaire).

En cas de changement de coordonnées ou de modification de dirigeant sur un poste au cours de la saison, nous vous remercions d'alerter immédiatement le secrétariat par mail qui effectuera les modifications nécessaires sur nos fichiers et sur l'outil FBI.

Créations et renouvellements d'ENTENTE saison 2026/2027

Les clubs souhaitant créer ou renouveler une ENTENTE pour la saison 2026/2027 sont priés de se rapprocher du secrétariat du Comité. Les documents spécifiques leur seront adressés. Les dossiers complets doivent nous parvenir avant le 30 juin 2026.

QUALIFICATIONS

Mise à jour imprimés FFBB 2026/2027

Les imprimés/formulaires pour la saison 2026/2027 sont en ligne :

- Sur le site internet fédéral : <https://www.ffbb.com/imprimés>
- Sur le site du comité : <https://iserebasketball.org/telechargements/>

Préinscriptions 2026/2027

Depuis le 1^{er} juin, vous pouvez envoyer les préinscriptions à vos licenciés pour la saison 2026/2027. Toutefois, avant le 1^{er} juillet, ces préinscriptions ne pourront aller que jusqu'au statut « validée groupement sportif ».

Au 1^{er} juillet, si le club est bien réaffilié et que son président a fait sa demande de licence, toutes les préinscriptions « validées groupement sportif » basculeront automatiquement en licences générées et pourront être contrôlées et validées par le Comité.

COMPÉTITIONS 5X5

Calendrier sportif 2026/2027

Nous vous invitons à prendre connaissance de la dernière version du [calendrier sportif 2026/2027 en cliquant ici](#). Il vous sera utile pour connaître les journées de championnat par catégorie, les grands événements du Comité et ainsi programmer votre saison dès à présent. Cet outil est indispensable pour la bonne gestion de vos rencontres de la saison prochaine.



Modifications réglementaires 5x5 2026/2027

[Cliquez ici](#) pour consulter les modifications réglementaires 2026-2027, présentées lors de l'Assemblée Générale du Comité le vendredi 19 juin 2026.

En résumé :

- Suppression du championnat départemental U21.
- Ajustement Pré-ligue :
 - Date limite des engagements fixée au 17 juillet 2026.
 - 3 fautes personnelles autorisées par joueurs par rencontre.
 - En 2^e mi-temps, 2 temps-morts dont 1 maxi dans les deux dernières minutes.
 - Limitation du nombre d'équipe en pré-ligue (12 maximum par catégorie).
- Jeu rapide en catégorie U18.
- En U11, en phase 3 et en D1, les rencontres se joueront sur les paniers à 3,05 m.
- En U11, remplacement autorisé en zone arrière uniquement si c'est l'équipe en attaque qui le demande.
- En U9, suppression des lancers-francs pour favoriser le temps de jeu.

Engagements équipes 2026/2027

Les engagements pour les championnats départementaux 2026/2027 sont désormais ouverts.

ENGAGEMENTS SENIORS 5x5

à renseigner avant le **17 juillet 2026**

ENGAGEMENTS U13 à U18 5x5 PRÉ-LIGUE

à renseigner avant le **17 juillet 2026 (uniquement pour la catégorie pré-Ligue)**

ENGAGEMENTS U13 à U18 5x5 D2 et D3

à renseigner avant le 28 août 2026 (pour participer dès la phase 1 en D2 et/ou D3)

ENGAGEMENTS MINI BASKET U9 et U11

à renseigner avant le 28 août 2026 (pour participer dès la phase 1)

Vous devez engager vos équipes directement à partir des liens ci-dessus. Vous ne devez pas joindre de règlement pour les engagements (n'envoyer aucun chèque ni virement). Vous recevrez ultérieurement une facture correspondante.

Les équipes CTC doivent être engagées uniquement sur le formulaire du club porteur.

ATTENTION : les clubs ayant une équipe U13, U15 ou U18 qualifiée en championnat régional, et qui font le choix d'engager leur équipe n°2 en division pré-ligue doivent respecter les règles suivantes :

- 10 joueurs.euses devront être brûlé.e.s en équipe n°1 ;
- Un seul joueur muté ou joueur prêté pourra participer avec l'équipe n°2.

Règles spécifiques au championnat régional et applicables aux plateaux pré-ligue :

- Trois licences 1C, 2C et OCT maximum par rencontre en U13 et U15 ;
- Cinq licences 1C, 2C et OCT maximum par rencontre (dont 2 maxi 2C) en U18 ;
- L'entraîneur doit être titulaire à minima du Brevet Fédéral Jeunes ou Adulte ou être inscrit en formation.



COMPÉTITIONS 3X3

Nouvelle saison, nouveau championnat, nouveau règlement

Le championnat 3x3 Isère évolue pour la saison 2026/2027, avec des changements concernant à la fois l'appellation des divisions, le fonctionnement du championnat et son règlement.

[Cliquez ici](#) pour télécharger la présentation faite au cours de l'AG du Comité.

L'ensemble des documents (règlement 2026-2027, fonctionnement du championnat) vous sera transmis très prochainement afin que vous puissiez en prendre connaissance dans les meilleurs délais et pouvoir engager vos équipes en connaissance de cause.

TECHNIQUE

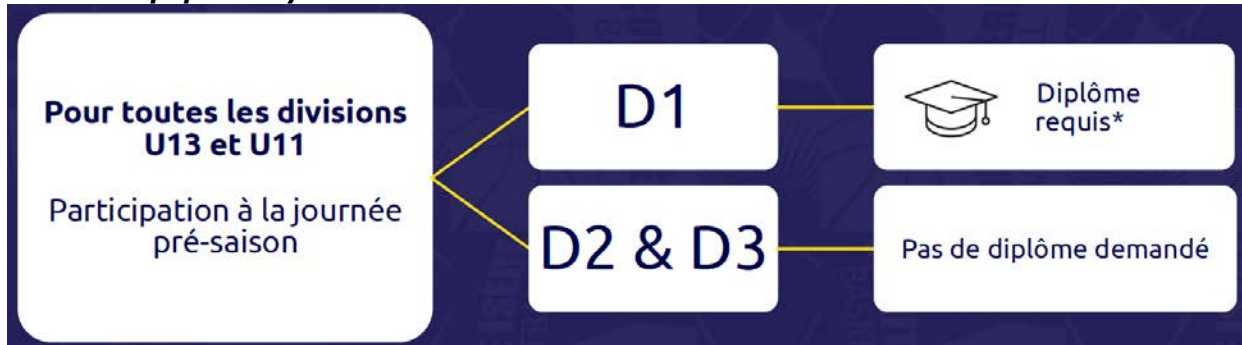
Charte départementale de l'entraîneur 2026-2027

La charte départementale de l'entraîneur évolue pour la saison 2026-2027.

Pour les équipes U15 / U18 / Seniors



Pour les équipes U11/U13



* Titulaire ou en formation "Brevet Fédéral Jeunes" minimum.
Titulaire d'une licence STAPS option Entraînement.

[Cliquez ici](#) pour télécharger la nouvelle charte départementale.



Réunion de présaison entraîneurs U11 et U13 2026-2027

La réunion de présaison 2026-2027 pour les entraîneurs U11 et U13 se tiendra le samedi 12 septembre 2026. Deux réunions proposées selon le secteur géographique selon les modalités suivantes :

- **Entraîneurs U13 :**
 - Matin secteur Nord-Isère
 - Après-midi secteur Sud-Isère
- **Entraîneurs U11 :**
 - Matin secteur Sud-Isère
 - Après-midi secteur Nord-Isère

Les lieux des réunions seront précisés prochainement et les inscriptions seront ouvertes par la suite.

OFFICIELS

Évolutions du Pacte des Officiels FFBB

[Cliquez ici](#) pour télécharger la présentation des évolutions du Pacte des Officiels pour la saison 2026-2027.

Dossier médical arbitres 2026-2027

Des évolutions ont été apportées par la FFBB sur l'aptitude médicale requise pour les arbitres club et officiels.

[Cliquez ici](#) pour télécharger la nouvelle procédure 2026-2027.

[Cliquez ici](#) pour télécharger le dossier médical arbitres 2026-2027.

[Cliquez ici](#) pour télécharger le questionnaire de santé spécifique arbitre 2026-2027.